



## RAPPEL NOTE 2010

### ESPACE ALBERT CAMUS -Mémoire vive de l'Outre-Mer et de la Méditerranée - (Ex-Mémorial d'Outre-Mer de Marseille)

Ce projet a pour point de départ ce qui, depuis longtemps (en fait depuis 1983), avait été prévu à Marseille, le « Mémorial de la France Outre-Mer ». En juin 2000, la ville de Marseille, sous l'appellation de « Mémorial d'Outre-Mer » avait repris à son compte cette idée de « lieu de Mémoire et de compréhension de la présence de la France, outre-mer, au cours des siècles précédents » et décidé de créer cette institution. Depuis, elle y a renoncé.

Pourtant, dans sa lettre aux Rapatriés du 6 avril 2007, le futur Président de la République avait écrit : « *Il est temps que le Mémorial de la France Outre-Mer, à Marseille, voit le jour. Le Mémorial devra être inauguré en 2009 et les associations de Rapatriés ont vocation à participer au comité de pilotage* ».

Le projet actuel retient, dans ses grandes lignes, ce qui avait été prévu dans la cité phocéenne (expositions permanentes et temporaires, centre de ressources, lieu de rencontre) mais le projet marseillais est « revisité », dans la mesure où il se veut tout autant culturel que mémoriel.

Le Mémorial avait quelque chose de fermé; l'Espace se veut plus ouvert sur les cultures de l'ex-Outre-Mer et de la Méditerranée; il veut à la fois les sauvegarder et les faire vivre.

La référence nouvelle à la Méditerranée peut paraître redondante en ce sens que les territoires d'Afrique du Nord, sous souveraineté française, faisaient partie intégrante de l'Outre-Mer; en réalité, elle ne l'est pas. Cette référence a valeur d'insistance, compte tenu de la place particulière qu'ont eue dans l'histoire de l'Outre-Mer, le Maroc, la Tunisie et surtout l'Algérie. Elle a aussi sa raison d'être parce que ne peut être écartée, en Méditerranée, l'influence énorme de la France, et l'oeuvre accomplie par notre pays en Egypte, au Liban et en Syrie, bien avant le mandat, et dans l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient.

Nous voulons que l'Espace Albert Camus soit un lieu vivant, un lieu attrayant, parce s'y expriment, en permanence, les cultures de l'ensemble de l'ex-Outre-Mer. Il doit accueillir des expositions, on doit pouvoir y jouer des pièces de théâtre, organiser des colloques et tables rondes, y donner des conférences, y programmer des enseignements en Histoire, dans tous les domaines de la culture et des langues, y mettre en évidence les particularismes, notamment linguistiques.

L'Espace Albert Camus doit aussi être un lieu de création où les historiens, les écrivains, les artistes, y compris les cinéastes, trouvent une assistance.

On peut imaginer cet espace dans une ville de la bordure méditerranéenne, une ville accueillante pour les nombreux visiteurs, d'origines diverses, qu'un tel lieu où « il se passera toujours quelque chose » ne manquera pas d'attirer, notamment dans les périodes de vacances. Mais on doit aussi concevoir une « annexe » de ce centre à Paris, la capitale de l'Outre-Mer, au Palais Lyautéy, Porte Dorée, dans la partie vacante de ce bâtiment.